

## SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 10 décembre 2015

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 02/12/2015

*L'an deux mille quinze et le dix décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Francis BOUTES*

Présents : 20

Dont Présents non votants : 0

Représentés : 3

Votants: 23

Pour: 23

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Francis BOUTES, Michaël ANDERS, Jean ARCAS, Gérard BARO, Roland BASCOUL, Jean-Pierre BERRAUD, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Francine MARTY, Kléber MESQUIDA, Alain MOULY, Martine OLMOS, Jean-Christophe PETIT, Yves ROBIN, Luc SALLES, Bernard VIDAL, René CAUQUIL, Guy ROUCAYROL

**Représentés:** Jean-Pierre BARTHES par René CAUQUIL, Isabelle GIL par Francis BOUTES, Alain SICILIANO par Daniel GALTIER

**Présents non votants :**

**Excusés:** Josian CABROL, Marylène FAIVRE, Jean-Luc FALIP, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Martine GIL, Audrey IMBERT, Gilbert LEPETITCORPS, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Marie-Pierre PONS, Catherine REBOUL, Philippe VIDAL

**Absents:**

### Objet: Habitat " Colorons le Pays "

L'opération « Colorons le Pays », opération d'accompagnement de la politique de l'habitat, est engagée depuis juillet 2008 ; depuis le début de l'opération, ce sont ainsi 474 857 € (toutes contributions confondues - Région, Département, Communautés de communes, Communes- participant à l'opération) qui ont été mobilisés, dont 100 % ont été engagés pour la restauration de 293 façades.

Cette opération a généré 2 546 924 € de travaux.

Par ailleurs, cette opération vient compléter la démarche initiée par le Pays dans le cadre du label « Pays d'Art et d'Histoire ».

L'impact des rénovations de façades dans les centres anciens et, particulièrement à l'intérieur des périmètres protégés, vient conforter la politique de mise en valeur architecturale et paysagère portée par le Pays.

La Fondation du Patrimoine a confirmé son partenariat au travers d'une convention dans le cadre de l'opération « Colorons le Pays » et du projet de création d'un club des Mécènes à l'échelle du territoire.

La fondation soutient financièrement la réalisation de projets privés de rénovation de façades.

L'enveloppe annuelle nécessaire pour la poursuite de cette opération s'élève à 50 000 € de subventions réparties selon le plan de financement suivant :

- Département de l'Hérault 25 000 €
- Communautés de communes 25 000 €

l'autofinancement des propriétaires étant évalué à 250 000 €.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer sur le principe de la poursuite de cette opération, et sur le plan de financement prévisionnel proposé et de bien vouloir l'autoriser, en cas d'avis favorable, à déposer le dossier de demande de subvention sollicitant un cofinancement, et à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical se prononce favorablement sur le principe de la poursuite de cette opération et sur le plan de financement prévisionnel proposé, et autorise le Président

RF

Sous Préfecture de Béziers (Hérault)

Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR: 16/12/2015

034 253403554 20151210-2015\_10\_12\_08-DE

à déposer le dossier de demande de subvention sollicitant un cofinancement et à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Cessenon-sur-Orb, le 10 décembre 2015.

Le Président,  
**Francis BOUTES**



RF Sous Préfecture de Béziers (Hérault)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 16/12/2015 034-253403554-20151210-2015_10_12_08-DE